

Image not found or type unknown



Loyers impayés avec engagement de caution

Par **anonyme**, le **27/01/2010** à **18:45**

Bonjour,rrnrJ'ai une SCI pour un immeuble d'appartements locatifs.rrnrJ'ai un de mes locataires qui a vidé l'appartement pendant une nuit, j'ai été prevenu environ 2 jours après par l'un de ses voisins.rrnrJ'ai essayé de joindre par téléphone ce dernier sans résultat.rrnrIl était en retard de règlement de loyers et il m'avait promis de m'effectuer un paiement rapidement.rrnrSon père s'est porté caution lorsqu'il avait pris l'appartement.rrnrLa bail n'était que verbal.rrnrJ'ai donc envoyé une lettre recommandée au locataire et à son père pour savoir ce qui se passait et demander le règlement des loyers impayés.rrnrLe père n'est pas d'accord de régler malgré l'engagement de caution qu'il avait signé...rrnrQue puis - je faire ?rrnrDans l'attente d'une réponse.rrnrCordialementrrnrAnonyme